



Fiche ressource sur les aides techniques

Informations générales

Nom de l'aide technique : Set de couverts à gros manches

Type d'aide technique : Aide à l'alimentation

Description courte : Les couverts à gros manches sont des outils adaptés. Ils sont destinés à faciliter la prise des repas pour les personnes ayant des difficultés de préhension. Le manche de ces outils est grossit et anti-dérapant. Il permet ainsi une meilleure prise en main et réduit les efforts et les douleurs ressenties par l'utilisateur.

Public concerné : Personnes agées et / ou atteintes de troubles moteurs. Personnes ayant une faiblesse musculaire ou une dextérité limitée.

Fabricant / Fournisseur : Homecraft, Identité, Hop'toys

Avantages et limites

Points forts :

- Meilleur préhension en raison du manche grossit
- Amoindrissement des douleurs et de la fatigue à l'utilisation
- Lavables et compatibles avec un lave-vaisselle

Points faibles / Limites :

- Non adaptés aux personnes nécessitant des couverts avec un angle spécifique
- Esthétique différents
- Peut être légèrement encombrant si doit être transporté

Conseils d'ergothérapeutes

Adaptabilité : Possibilité de choisir entre version gaucher et droitier

Exemples de situations d'utilisation : Une personne atteinte de polyarthrite rhumatoïde et qui n'a plus les capacités de serrer un manche fin.

Précautions d'utilisation : S'assurer de la compatibilité avec le lave-vaisselle et sélectionner le modèle adapté aux capacités motrices de l'utilisation (manche plus ou moins élargit)



Avis et retours d'utilisation

Expériences positives : Mise en place dans un EHPAD et a permis un gain d'indépendance pour quelques résidents.

Difficultés rencontrées : Pas toujours adaptés à chaque utilisateur : manche trop gros ou matière désagréable.

Un risque de rejet de l'aide technique en raison de son aspect est présent (peur d'être stigmatisé)

Informations pratiques

Prix indicatif : Entre 15 et 40 euros

Lieux de distribution : Magasin spécialisé et boutiques en lignes

Possibilités de financement ou aides : Non pris en charge par la sécurité sociale car non inscrit sur les listes LPPR. Peuvent potentiellement être financés via MDPH, APA et mutuelle en fonction des cas.

Auteur de la fiche

- **Nom de l'ergothérapeute :** Perruchet P.
- **Date de rédaction :** 07/07/2025

